

Paris, janvier 2010

Le Président

ÉTAT ou MAFIA

Chère Consœur, Cher Confrère,

Invité il y a quelques années pour une conférence sur les retraites devant un parterre d'économistes et de chefs d'entreprises, une réflexion lors du repas qui a suivi me revient constamment à l'esprit.

L'un de mes voisins s'adressait à un de ses amis, lui reprochant d'avoir pris un risque en mettant son entreprise dans un des nouveaux pays baltes, ayant à payer la mafia pour pouvoir travailler. La réponse avait laissé la table sans voix, tous doivent encore y penser.

"Effectivement je dois payer la mafia pour pouvoir travailler, mais je vais t'expliquer comment cela fonctionne en pratique. Tous les mois ils viennent me voir pour me demander si tout va bien, pour savoir s'ils peuvent faire quelque chose pour moi, pour me faciliter la tâche, pour m'aider à augmenter ma production. À l'inverse, vous en France, au lieu de la mafia, vous avez un Etat, qui vous prend deux à trois fois plus, et qui en échange fait tout ce qu'il peut pour vous empêcher de travailler".

Vu sous cet angle, on peut effectivement se demander ce qui est préférable, et en arriver à se poser cette question veut dire qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans le fonctionnement de l'Etat.

L'Etat, financé à 100 % par ses citoyens, a pour mission de mettre en place tout ce qu'il faut pour que ces citoyens puissent vivre, travailler, progresser ensemble, dans les meilleures conditions possibles. Un bon Etat, efficace, est au service de ses citoyens. Dans un mauvais Etat, c'est l'inverse, et moins cela marche, plus c'est coûteux

Les entreprises au lieu de trouver un soutien au meilleur coût se tournent ailleurs pour trouver moins de contraintes à moindre coût, soit pour progresser, soit parfois tout simplement pour survivre. À tous les niveaux le problème est le même, dans des domaines que l'on n'imagine pas : ainsi on vient d'apprendre que la société Veolia qui envisage de faire rouler des TGV, peut déjà calculer des prix de billets de 30 % inférieurs, du fait de la seule différence de coût des retraites !

À la CARMF, qui devrait avoir l'Etat pour conseiller, partenaire et soutien, on a plutôt l'impression d'avoir un frein pour progresser et mettre en place tout ce qu'il faut pour remplir au mieux notre principale mission : la meilleure retraite demain, pour le minimum de contraintes et de charges aujourd'hui, le tout avec une sécurité maximale.

Le régime de base est pillé par une compensation démesurée qui va dépasser 65 % de nos prestations (+ 26 % prévu pour cette année), au nom d'une solidarité que l'on a du mal à saisir quand les hommes de l'Etat, politiques, fonctionnaires, services publics en sont pour la presque totalité dispensés. Je n'ai jamais mis les pieds dans les pays Baltes, je ne connais pas leur mafia, je ne sais pas ce qu'elle prélève, mais mon bon sens me laisse supposer que si elle prenait autant que ces 65 %, voire 30 % cités plus haut, cela ne pourrait pas fonctionner.

Pour l'ASV, l'Etat a fait n'importe quoi contre notre gré (sauf il faut le reconnaître en 1972, mais là, il n'a pas joué de son rôle de contrôle et de garant de l'avenir). Face à l'ampleur du problème, si rien n'est encore fait, c'est par sa seule volonté. Ce frein a un coût : aujourd'hui, c'est 14 % de charges supplémentaires par rapport aux prévisions de l'IGAS en 2006.

Pour le régime complémentaire, nous croyons avoir une petite autonomie, mais il n'en est rien. Pour être applicables, nos décisions dictées par les besoins et les évolutions de la société et de la profession, doivent être suivies d'un arrêté, et là l'Etat est aux abonnés absents. En matière de démographie, principal élément de la gestion de nos retraites, nous devons jongler avec une désorganisation totale pour éviter le pire, mais les citoyens eux ne l'éviteront pas face à l'ampleur de la pénurie à venir dans dix ans, plus que prévisible car organisée.

.../...

Notre tutelle refuse toujours de mettre en place un allégement nécessaire des cotisations pour les bas revenus, malgré les très nombreuses demandes et propositions, parfois en commun avec l'Ordre des médecins. Cela surcharge inutilement nos systèmes d'entraide, mais surtout pourrait sans raison la vie de nombre de confrères, parfois dramatiquement, dans l'indifférence cynique des hommes de l'Etat, dont on ne peut pas dire que nous ne les avons pas mis au courant. Pourtant nous ne demandons aucun centime à l'Etat, nous sommes capables de gérer avec nos cotisations, à condition qu'on nous laisse faire notre travail. Ils refusent toujours aussi que vos administrateurs soient rémunérés, ne serait-ce que pour leur perte de gain réelle, sans doute pour qu'ils en fassent le moins possible, afin de déranger le moins possible l'inertie dispendieuse de l'Etat.

Avec l'épidémie de H1N1, les médecins libéraux viennent de voir encore un exemple de ce dysfonctionnement de nos institutions. L'Etat au lieu de faciliter la tâche des médecins a décidé de faire le travail à leur place, ce qui n'est pas son rôle. Mieux, il a voulu les exclure, voulant démontrer qu'il était capable de faire mieux. Résultat : hormis l'importance de la commande qu'il est trop facile de critiquer a posteriori, pour le reste, difficile voire impossible de faire pire en matière de prévision, d'information, d'organisation, de réalisation, et pour quel coût ? C'en est même risible, mais ce n'est pas drôle du tout, car c'était un test grandeur nature en prévision d'autres épidémies possibles : si le H5N1 avait remplacé le H1N1, la France aurait sans doute perdu plus de la moitié de sa population !

Elu Président de la Caisse d'Assurance Maladie des Professions Libérales de Province, voyant qu'avec la mise en place du RSI l'Etat se substituait aux élus devenus inutiles, j'ai rapidement démissionné. Depuis on voit le résultat de cette gestion détournée : près d'un milliard de cotisations en vadrouille !

Si les prestations ne s'améliorent pas, les coûts eux augmentent. La cotisation du régime de Base qui "démographiquement" était prévue pour être stable encore 10 ans devra augmenter, l'ASV coûtera plus que prévu, les réserves du régime Complémentaire souffriront de la nouvelle taxe de 15 % sur les revenus d'actions françaises (pour 0 % avant), et vous serez les seuls à ne pas voir votre taxe professionnelle diminuer.

Alors dans ce contexte que pourrais-je vous souhaiter pour 2010 ? Outre la santé pour vous et vos proches, un Etat qui prenne conscience de son rôle et le joue. Je sais que c'est utopique, mais les utopies d'aujourd'hui ne sont-elles pas les réalités de demain ? Avec l'espoir, on vit mieux.

Veuillez agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de mes salutations confraternelles.



Docteur Gérard MAUDRUX

COTISATIONS 2010 : + 0%

<u>REGIMES</u>	<u>2009</u> (taux et montants)		<u>2010</u> (taux et montants)	
	DE BASE			
Tranche 1	8,6 %		8,6 %	
Tranche 2	1,6 %		1,6 %	
COMPLEMENTAIRE	9,2 %		9,2 %	
INVALIDITE-DECES	680 €		696 €	
ADR	0,07 %		0,035 %	
ASV	<u>Secteur 1</u> 1 320 € (60 C)	<u>Secteur 2</u> 3 960 (180 C)	<u>Secteur 1</u> 1 320 € (60 C)	<u>Secteur 2</u> 3 960 € (180 C)